

ASSURANCE • «Ratioscopie 1999-2000» des assureurs belges élaborée et publiée par Christian Jaumain (UCL)

L'explosion de la branche 23 fut du pain bénit pour les assureurs en 99

La réalisation de plus-values a entraîné certaines dépenses extraordinaires.

Quelques semaines après les statistiques publiées par l'UPEA (Union professionnelle des entreprises d'assurances), c'est au tour de Christian Jaumain (UCL) de sortir ses conclusions sur les tendances qui ont régi le monde de l'assurance en 1999. Et — fort heureusement — ce sont dans l'ensemble des constats similaires qui émergent des deux analyses.

Tout d'abord, c'est l'importance des plus-values réalisées qui est mise en exergue par les chiffres contenus dans la *Ratioscopie 1999-2000 des assureurs belges*. En effet, depuis trois exercices maintenant, les grandes manœuvres capitalistiques qui ont pris place dans notre pays et les performances des marchés boursiers ont incité les compagnies d'assurances à dénouer leurs liens avec d'autres groupes financiers, empoignant à cette occasion de confortables plus-values.

Un marché en perte?

Le compte de résultat non technique représentant l'ensemble du marché belge (à l'exception des compagnies Ace et Chubb, surtout actives en dehors de la Belgique) laisse ainsi apparaître un montant total de 143,8 milliards de F de plus-values en 1999 contre seulement 7,5 milliards en 1995. Mais ce qui est plus marquant encore, c'est le niveau du

bénéfice réalisé au cours de ces mêmes exercices: 121,8 milliards pour 1999 et 33,6 milliards pour 1995. Cela signifierait-il que, sans quelques coûteuses réorganisations ou pour provisionner des comptes de provisions techniques ou pour risques et charges.

Non, bien sûr. Il faut simplement

comprendre que nombre de compagnies ont profité de cette corne d'abondance pour entreprendre quelques coûteuses réorganisations ou pour provisionner des comptes de provisions techniques ou pour risques et charges.

Top 10 du rendement des placements

Rendement en %		1995	1996	1997	1998	1999
a = rendement avec plus-values réalisées b = rendement hors plus-values réalisées						
AGF	a	7,9	8,8	9,8	9,8	8,6
	b	7,1	7,3	6,7	6,1	5,6
AXA	a	7,1	8,1	11,3	14,3	12,7
	b	6,7	6,8	6,6	6,5	5,8
DWW	a	6,2	7,2	6,9	8,0	9,5
	b	6,0	6,7	5,8	5,2	4,2
FORTIS	a	7,3	8,1	8,8	15,6	9,0
	b	7,1	7,1	6,5	6,6	4,5
ING	a	7,9	6,9	6,5	11,2	9,1
	b	6,8	6,2	5,0	7,1	4,8
KBC	a	7,0	7,7	8,7	16,5	9,1
	b	6,9	6,9	6,4	5,8	2,1
Mercator & Noordstar	a	6,3	7,0	9,6	11,7	9,1
	b	5,9	5,8	5,8	5,4	4,8
P&V	a	5,9	6,1	8,4	8,0	13,0
	b	6,5	6,3	5,7	5,4	5,4
SMAP	a	8,1	7,9	7,4	9,0	6,4
	b	7,8	7,4	7,0	6,5	5,6
Winterthur	a	7,4	7,2	14,1	8,9	8,2
	b	6,9	6,4	6,0	4,9	4,9
Moyenne du TOP 10	a	7,3	7,9	9,5	13,4	9,6
	b	6,9	6,9	6,4	6,3	4,8

Top 10 selon la marge de solvabilité minimum

En milliards de BEF		1995	1998	1999
FORTIS	a	26,3	34,3	40,0
	b	21,9	26,1	27,2
SMAP	a	9,6	12,7	13,6
	b	7,7	10,1	11,2
AGF	a	8,2	9,8	9,9
	b	4,1	6,1	7,0
ING	a	4,5	5,8	6,0
	b	2,7	3,6	4,4
P&V	a	3,6	4,0	4,1
	b	2,4	3,0	3,2

plus que 386 milliards de F l'an dernier. Cette baisse de 200 milliards s'explique bien sûr par la réalisation de plus-values, mais également par la hausse des taux obligataires et le recul des cours boursiers», explique Christian Jaumain.

Branche 23 en n° 1

C'est ensuite la situation sur le marché de l'assurance-vie qui a retenu l'attention du professeur de l'UCL et plus particulièrement l'explosion de la branche 23 (produits d'assurance-vie liés à des fonds d'investissements en actions). Quelques chiffres éloquent: atteignant à peine le milliard de primes en 1995, la branche 23 représentait quelque 67 milliards de F en 1998 et 162 en 1999! La progression de la branche 23 est d'autant plus spectaculaire que, pour la première fois, ce type de produits est passé en tête des primes vie.

Réforme nécessaire en branche 21

Pourtant, selon Christian Jaumain, les produits dits de la branche 21 (revenus garantis) devraient encore correspondre à un certain besoin dans le marché. «Mais une réforme réglementaire et technique est nécessaire afin de les rendre plus attractifs et plus adaptés», pointe-t-il. L'arrêté royal réglant la problématique de

l'assurance-vie devrait d'ailleurs prochainement faire l'objet d'une révision et sa nouvelle mouture est attendue pour le début de l'an 2002.

Après ces quelques considérations sur le marché de l'assurance dans son ensemble, Christian Jaumain s'est attelé à passer au crible le top 10 du secteur, non pas selon le critère des primes, peu significatif, selon lui, en non-vie, mais en fonction de la marge de solvabilité minimum (fonds propres minimum réglementaires).

Première constatation: les frais d'exploitation amoignent une tendance baissière en vie, mais pas en non-vie. Une différence qui s'explique, selon Christian Jaumain, par le succès de la branche vie. «Les frais peuvent être générés sur un plus grand volume», relève-t-il.

Finalement, c'est la tendance à l'accélération de l'encaissement des primes qui est pointée par Christian Jaumain.

De 44 jours de retards de paiement en 1995, on n'est «plus» qu'à 36 jours en 1999.

Mais ce ratio varie fortement d'une compagnie à l'autre, selon le type de distribution adoptée. Selon Jaumain, «cette tendance à l'accélération de l'encaissement renforce les postes de placements en produits financiers», eux-même générateurs de plus-values. Et la boucle est bouclée.

ANNE-SOPHIE BAILLY